

Document à conserver par les parents

TARIFS DE CANTINE ET DE GARDERIE À COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2020

École de Brossac et de Passirac

Faisant suite à la délibération du Conseil Communautaire en date du 23 mai 2019, je vous prie de bien vouloir trouver les tarifs de cantine et de garderie en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2020.

	Tarifs
Cantine	
Tarif enfants au repas (élèves, ALSH, école multisports et numériques)	3.10 €
Tarif enfants au forfait mensuel (sur 10 mois)	42.00 € (soit 2.95 € le repas)*
Garderie	0.60 € la demi-heure **

*Vacances comprises dans le forfait, absence décomptée à partir de 4 jours successifs.

**Toute demi-heure commencée est due.

Jacques CHABOT
Président